

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEPTIDI 27 Brumaire.

(Ere Vulgaire).

Jeudi 17 Novembre 1796.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Rome, le 21 octobre.

Monseigneur Galeppi a rapporté à Florence la réponse du pape, conçue en ces termes : « Sa sainteté, avec les conditions exprimées dans le traité envoyé par le directoire ne peut nullement entrer en négociation ». Le commissaire Salicetti s'est trouvé le 19 à Florence.

Hier le courrier Bortolomeo apporta des dépêches qui nous apprennent de quelle manière cette réponse fut reçue. Il a dit que les ordres qu'il avoit étoient clairs & précis, qu'ils se bornoient à demander une acceptation ou un refus pur & simple, & qu'il expédieroit deux courriers, l'un à Paris au directoire, & l'autre à Milan au commissaire Garreau. Ainsi la guerre avec le pape est décidée, si le directoire ne donne pas de nouvelles instructions à ses agens. On attend avec impatience & inquiétude la résolution définitive du gouvernement français.

On a répandu la nouvelle de la marche de 1200 hommes vers Civita-Vecchia, & l'on assure que l'on a déjà donné ordre de faire marcher mille hommes *papaux* pour les arrêter. On fera sonner le tocsin dans les campagnes pour exciter le peuple à la défense commune, & ceux qui *tueront un français auront la rémission de tous leurs péchés.*

Le secrétaire d'état a communiqué par une note à tous les ministres étrangers, la réponse du pape, à laquelle étoit jointe une copie imprimée du traité proposé par le directoire. Sa sainteté se trouvant menacée d'une guerre, invite tous les princes catholiques à défendre la religion.

De Milan, le 29 octobre.

Un édit sorti hier ordonne à tous les étrangers, tant ecclésiastiques que séculiers, employés aux offices ci-devant de l'empereur, de sortir du Milanès sous quinze jours, à moins qu'ils n'aient été employés plus de quinze ans. La congrégation d'état laissera à leur poste, s'ils lui sont agréables, ceux qui ont été occupés dans les siennes. Les dernières nouvelles de Mantoue confirment que cette place est réduite aux dernières extrémités.

Avant-hier on a célébré à Pavie une fête patriotique avec le plus grand enthousiasme à l'occasion de l'ouverture de l'université.

L'administration générale de la Lombardie a publié un arrêté des commissaires du directoire, portant que « le libre passage par la Lombardie est rétabli; tous indistinctement en jouiront comme par le passé, en payant les mêmes droits & observant les mêmes précautions & règlement que ci-devant. Cependant l'administration générale de la Lombardie sera responsable de tous les effets, vivres & autres objets, que des malveillans, profitant du présent arrêté, tenteroient de faire passer aux armées ennemies ».

*Lettre du général Gaudier, au général en chef.**De Tende, le 10 octobre.*

Les Barbets ont été par-tout battus & mis en fuite : Ferrons, un de leurs chefs, a été tué à Roccabigliera. Un autre chef, nommé Contin, a été atteint d'un coup de fusil qui l'a fait tomber du haut d'une montagne. Beaucoup de leurs compagnons viennent demander grâce en promettant de déclarer leurs asyles & leurs complices. Citoyen général, regardez ces assassins comme dispersés & peu dangereux; je connois les chemins autant qu'eux, ayant commandé pendant deux ans cette portion de l'armée d'Italie. Il ne se passe pas de jour où l'on ne fusille un grand nombre de ces scélérats.

Signé, GAUDIER.

De Modene, le 27 octobre.

La confédération cispadane (en-deçà du Pô) a adressé aux peuples de la Romagne une proclamation, dans laquelle, avec l'approbation du commandant pour la république française, elle leur parle en ces termes :

« Peuples qui, situés sur nos frontières, êtes inquiets du sort que nous vous préparons, ou du parti que vous devez prendre à notre égard, que les résolutions d'un peuple libre ne vous inspirent aucune crainte. L'enthousiasme qui nous anime, le lien sacré qui nous enchaîne, ne nous feront jamais oublier que la première loi est celle de respecter les droits d'autrui. . . .

» Nous ne savons que trop, que parmi vous-mêmes se mêlent des gens qui sèment des discours mal-intentionnés, & qui vous conseillent de nous regarder, si non avec horreur, du moins avec mépris. . .

« On nous représentera à vos yeux comme des rebelles à la religion : venez parmi nous , & vous verrez que nous en sommes aussi zélés observateurs que vous ; mais que nous sommes aussi les défenseurs de nos droits & de la liberté . . . »

« Connoissez donc une fois les sentimens qui nous animent , & croyez-les dignes de vous-mêmes. Jouissez de la tranquillité qui est accordée à un peuple , mais ne vous laissez pas séduire par le chimérique projet de troubler notre liberté. Elle est le but sacré où tendent tous nos vœux ; elle est le drapeau majestueux que nous défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang ; elle est la couronne incorruptible que nous brûlons de transmettre à nos enfans , dignes à la fois de l'admiration des vivans & des suffrages de la postérité , qui n'est jamais injuste . . . »

A L L E M A G N E .

De Carlsruhe , du 31 octobre.

On apprend de Fribourg , que le 25 , les autrichiens attaquèrent les français sur les hauteurs de Schliengen , où ils étoient retranchés : le combat dura neuf heures & fut assez meurtrier de part & d'autre ; l'armée de Condé qui commença l'attaque , perdit beaucoup de monde. Les français se défendirent avec la plus grande opiniâtreté ; enfin ils furent contraints de céder à une dernière attaque dirigée par l'archiduc en personne. C'est une chose remarquable qu'à Schliengen , comme à Wetzlar , à Wurzburg , à Limbourg , à Emdingen , dans ces cinq journées si glorieuses pour les autrichiens , c'est toujours ce jeune prince qui arrive pour fixer la victoire incertaine. Il a eu dans le combat deux grenadiers tués à ses côtés ; le prince de Condé eut un officier du génie tué auprès de lui. Le 27 , l'armée impériale se porta jusque devant Huningue , pour forcer l'ennemi à passer le Rhin en totalité. Les français avoient encore le 28 leur pont à Huningue ; mais les autrichiens étant maîtres de toutes les hauteurs il leur sera très-facile d'avancer des batteries pour détruire ce pont. S. A. R. l'archiduc Charles arriva le 28 à Fribourg , & devoit en partir le 29 pour Offenbourg.

La route de Bâle par Fribourg est libre maintenant.

De Francfort , le 2 novembre.

La ville impériale de Wetzlar a adressé à la diète un mémoire , par lequel elle annonce qu'il lui est impossible de fournir aucun fonds pour l'entretien de son contingent ; elle avoit déjà contracté des dettes pour cet objet , avant la dernière invasion des français , qui en ont encore exigé des contributions pour plus de 200 mille livres.

La recette de la caisse d'Empire diminue sensiblement de mois en mois. La recette générale des fonds fournis à cette caisse , pendant la durée de la guerre , est de 5 millions 223 mille 533 florins. La dépense générale est de 5 millions 220 mille 416 florins.

Les français se tiennent fort tranquilles sur la rive droite de la Nahe , ainsi qu'à Bingen. L'objet de leurs attaques des 26 & 27 étoit de reprendre Bingen & en même tems de détacher la division commandée ci-devant par Barbeau , vers la vallée d'Anweiler par Lautern , & ce double objet a été rempli.

S U I S S E .

De Bâle , le 7 novembre.

Il n'est pas vrai qu'on bombarde Huningue. Il est même certain que c'est dans cette place que les généraux des armées respectives ont eu une entrevue qui peut devenir utile , & qui donne lieu à des conjectures & à des espérances.

De Geneve , le 7 novembre.

Quelques personnes ont eu ici communication d'un arrêté du directoire exécutif , du 18 fructidor , an 4 , portant « que les ambassadeurs , envoyés , consuls , ou autres personnes de telle classe que ce soit , employés au-dehors de la république , ne se donneront & ne recevront officiellement d'autre qualité ou dénomination que celle de CITOYEN. — Le ministre des relations extérieures est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera pas imprimé . . . »

B E L G I Q U E .

De Bruxelles , le 23 brumaire.

Plusieurs couvens de religieux & de religieuses ont encore été évacués depuis quelques jours. Les grands carmes pleuroient amèrement en quittant leur maison , ce qui a produit une scène dramatique à la porte du couvent. Des particuliers survinrent & emmenèrent chez eux ceux de ces peres qui n'avoient point d'asyle. Les visitandines ayant refusé de quitter leur cloître , on en a fait forcer la porte pour les faire sortir. Enfin , ce n'est que la bayonnette au bout du fusil que l'on parvient à vider les couvens. Dans les environs de Bruxelles , quelques riches abbayes dont les abbés avoient voix aux ci-devant états de Brabant , ont également été évacuées depuis peu.

Du Poëme de l'abbé Ricard , intitulé : LA SPHERE (1).

Heureux dans sa retraite obscure

Le mortel protégé des muses & des dieux ,

Qui comptant des vertus & non pas des aïeux ,

Par de savaus travaux honore sa patrie

Et met à l'éclairer toute son industrie (2).

Ce sont les premiers vers d'un assez long morceau de septième Chant ; & le lecteur peut y remarquer déjà une douceur facile & un sentiment vertueux. Un poëme est parfait quand il joint à ces qualités cette force de poésie qui , en obligeant à le lire , en grave éternellement les vers dans la mémoire. Virgile est plein de cette force ; & on peut en faire la comparaison en lisant ce morceau analogue des *Georgiques* :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas .

ou cet autre :

O ! fortunatos nimium sua si bona norint

Agricolas !

Mais Virgile est tellement le premier entre les poëtes didactiques qu'il est comme le seul , même en y comprenant Hésiode ; & qu'il soit comme le seul , & qu'on le sache par cœur , on en d'autres avec plaisir , même sur l'agriculture , même le Pouloué Vaniere , élégant & copieux , un peu long seulement , presque seul dont M. Ricard ne parle point dans sa notice. Il y a caractère avec jugement deux autres de ses compatriotes , Resset & Rouche. Ce sont au moins quatre grands poëmes didactiques que notre siècle a vu produire à des Languedociens , province où l'astronomie , suivra

(1) Chez Leclerc , rue Saint-Martin , numéros 254 & 89 , près de la rue aux Ours.

(2) Chant VII.

Panteur, a été cultivé non-seulement avec amour, mais avec gloire. Il en prend occasion de célébrer les lieux qui l'ont vu naître (3).

Fertile Occitanie,

Où jouissent ailleurs tes habitans heureux
De printems aussi doux, d'hivers moins rigoureux!
Je te dus des beaux arts les premières leçons;
Tu leur donnas toujours de nombreux nourrissons.

Nous ne faisons qu'indiquer ce morceau, qui en rappelle encore un des *Georgiques*:

Salve, magna parens frugum, &c.

M. Ricard a su transporter dans son poëme des beautés non-seulement de Virgile, mais de Milton. Il commence son cinquième Chant à-peu-près comme celui-ci commence le troisième:

Que je plains ces mortels qu'un destin rigoureux
A privés pour toujours de la clarté des cieux!
Alors que du soleil les feux étincelaient
Dorent notre horizon de leurs rayons naissans;
Quand son globe, versant des torrens de lamie, re,
Vers le milieu du jour embrâse sa carrière;
Quand l'astre au front d'argent s'élevant dans les cieux,
Promène au haut des airs son char silencieux,
Ils ne comparent point les images touchantes
De ces jours sans nuages & de ces nuits brillantes.

Les saisons se succèdent; le spectacle de la nature variée; les beaux jours sont suivis de belles journées.

Mais ils n'ont pas l'espoir de cet heureux retour;
Un jour n'est pas pour eux plus beau qu'un autre jour.

Ce dernier vers est charmant, & Milton n'en a pas un plus touchant, excepté quand il s'écrie:

Je ne vois plus la majesté du front de l'homme.

Voilà un de ces traits qui rendent le cœur attentif; c'est l'art suprême du poëte, & celui qui, suivant l'expression d'Horace:

Me rend cher à moi-même.

J'avouerai ingénument que ce morceau imité de Milton, & l'invocation à Milton tiennent trop d'espace en occupant près de soixante vers. Ce n'est pas assez d'être né poëte: le poëte exercé, qui seul est grand poëte, sait, comme le faisait Virgile, réduire un grand nombre de vers faciles à un petit nombre de vers parfaits qu'on retient, & nous présenter quelques pièces d'or qu'on emporte, au lieu d'une abondance de monnaie qui charge & embarrasse: *Divitias miseris*, comme dit encore Horace. De plus, cette facilité indulgente ne force point assez la tête à fournir le mot propre. Par exemple dans ce morceau, le plus léger examen me fait apercevoir que les rayons naissans du soleil ne dorent point l'horizon; c'est proprement le midi & le soleil couchant qui dore les objets, demandez-le à Vernet. C'est ce qui distingue les paysages du soir de ceux du matin, qui sont nets, brillans & argentés.

De telles remarques, messieurs, intéressent peu la politique, mais sont nécessaires en parlant d'un poëme. C'est ce qui nous rend, pour les vers français, des juges plus délicats peut-être & plus difficiles que pour des vers latins. Nous accueillions Vanier, Nouet, Boscowich & Benoit Stay; & nous nous montrons difficiles à Ricard, qui a mis peut-être autant & plus de talent, de pensée poétique, de connoissances exactes que ces hommes d'un grand mérite. Ricard en a beaucoup. Il a conçu un plan vaste & l'a distribué de manière qu'il ne le paroit pas trop, & ne semble que renfermer son sujet. Il l'a orné de fictions qu'on peut appeler vraiment poétiques; par exemple, Uranie apportant à un jeune & laborieux astronome le présent de la *Sphère*; la jalousie de *Ptolémée* aux champs-Élysées, lorsqu'il apprend le succès de *Copernic*; Orphée le console; Uranie qui ordonne que la sphère continuera à porter son nom, &c.

Nous devons ajouter que notre nouveau poëte se montre souvent digne & des poëtes auxquels il s'associe, & des savans parmi lesquels il avoit un rang; il sait exprimer des choses difficiles dans un langage qui ne l'est pas. Par exemple, après avoir parlé de l'image du soleil, placée au centre de la sphère, il ajoute:

Les six astres errans, dont il est la lumière,
Sans cesse autour de lui parcourent leur carrière.

(3) Chant VIII.

Phœbé seule, soustraite à la commune loi,
Semble de l'Univers méconnoître le roi.

Et la terre toujours autour d'elle l'attire.
Phœbé de cet attrait aime à suivre l'empire.
Dans l'espace des airs, près d'elle suspendus,
La terre voit tourner & Mercure & Vénus,
Tandis que plus loin d'elle, errant dans l'atmosphère,
Foule du sombre Mars l'étoile sanguinaire.

Les notes qui accompagnent le poëme sont excellentes; c'est la substance de Bailly & de Lalande, présentée de manière à pouvoir instruire ceux qui ignorent et plaire à ceux qui savent, (comme dit encore ce même Horace, l'éternel oracle du goût.)

S'il faut prononcer encore plus positivement sur M. l'abbé Ricard, nous dirons qu'il n'a ni atteint ni peut-être prétendu égalier cette magnificence de poésie avec laquelle Newton & son système furent célébrés par Voltaire. Voltaire restera toujours pour ceux qui chantaient l'astronomie à la distance où est Virgile de ceux qui enseignent l'agriculture. Mais il est des rangs poétiques très-désirables au-dessous de ce premier rang. Les circonstances orageuses où M. Ricard a écrit ajoutent au mérite d'avoir conservé la facilité & la grâce, en tendant tous les ressorts de son esprit vers un sujet abstrait.

Notre Deille aussi, dit-on, travaille dans une retraite des Vosges. Un poëte tel que Deille, qui chante au milieu d'une révolution, me représente Arion, au milieu des flots émus, assis & jouant de sa lyre, en voguant sur le dos d'un moustre marin qui le porte avec joie vers des parages tranquilles.

L. V.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LAOURE.

Séance du 25 brumaire.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 12 vendémiaire relative à Charles-Louveau: elle est rejetée.

Sur le rapport de Thiébaud, organe d'une commission, le conseil approuve une résolution du 14 brumaire, qui autorise l'administration municipale du canton de Nomény, département de la Meurthe, à acquérir une portion de terrain pour l'ouverture d'une rue.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CAMBACÉRÈS.

Séance du 25 brumaire.

Les administrateurs du département de la Seine exposent, dans une pétition, que les revenus des hospices de la commune de Paris ne suffisent pas à leurs besoins. — Cette pétition est renvoyée à une commission.

Mercier obtient la parole pour une motion d'ordre. Il félicite le conseil de ce qu'il en est venu enfin au système des impôts indirects; mais parmi ces impôts l'orateur voudroit voir une loterie nationale. Il s'élève d'abord contre ceux qui ont combattu le projet d'un pareil établissement par des considérations de morale publique; espec de gens, dit-il, qui donnent à la politique la même physiologie que les théologiens à la religion.

La vraie morale est la connoissance des hommes; on n'est pas joueur. Il y a des loteries par-tout; s'il n'y en a pas en France, on portera son argent aux loteries étrangères, ou on le perdra à des jeux clandestins, & cela sans bénéfice pour la nation.

La loterie, loin d'être immorale, est un adoucissement aux maux du pauvre; elle le console & le soutient par l'espoir d'un meilleur sort, & lui fait du moins faire un doux rêve.

Mercier propose qu'il soit formé une loterie nationale, & que la commission des finances soit chargée d'en présenter le plan.

On demande le renvoi à la commission des finances & l'impression du discours de Mercier.

Beissy a la parole ; il témoigne son étonnement de ce que Mercier paraisse à la tribune pour s'y élever tour-à-tour contre la philosophie, l'instruction publique & la morale, & de ce qu'il se fait aujourd'hui l'apologiste de la loterie contre laquelle il a écrit il y a quelques années.

Pour lui, il persiste dans l'opinion que la loterie est un scandale public. L'homme est joueur ; mais doit-on au lieu de chercher à amortir en lui cette passion, lui fournir des alimens ? Il faut un espoir au pauvre, sans doute ; mais c'est dans son travail qu'il doit le trouver & non dans un jeu ruineux qui lui enlève le fruit de son travail & le plonge dans la misère, le désespoir & quelquefois le crime. Des hommes coupables dans des jeux clandestins, spéculent sur l'avidité crédule ; mais au lieu de réprimer ces désordres, le gouvernement irait-il s'y associer pour en partager les honteux bénéfices ?

Beissy demande la question préalable sur toutes les propositions.

Pourquoi, dit Delahaye, veut-on toujours parler de morale quand il s'agit d'impositions ? (On murmure). Un impôt doit peser également sur tous les citoyens, & tel est l'impôt de la loterie. (Il s'élève de nouveaux murmures). La gendarmerie est par-tout désorganisée faute de fonds ; la sûreté publique n'est pas garantie : il faut bien des moyens pour subvenir aux besoins de l'état. La vraie morale consiste à payer ce qu'on doit. Quelques gens peuvent se ruiner à la loterie ; mais faudra-t-il défendre le vin parce qu'il y a des gens intempérans qui s'enivrent.

Delahaye appuie les propositions de Mercier. Ce dernier remonte à la tribune : Je ne me suis pas, dit-il, élevé contre la philosophie, parce que j'ai soutenu qu'un homme ne pouvoit pas faire un système du monde ; je ne me suis pas élevé contre l'instruction publique, mais contre ses abus. Si mon collègue est professeur d'arabe ou de turc, cela ne me regarde pas. J'ai écrit contre la loterie telle qu'elle existoit autrefois ; mais on en peut établir une plus humainement, plus sagement combinée ; d'ailleurs la tribune m'a éclairé ; placé plus haut, je vois plus loin : il me parait que mon collègue n'est pas à la même hauteur.

Après quelques débats, l'impression du discours de Mercier est ordonnée, & sa proposition renvoyée à l'examen de la commission des finances.

On a repris la discussion sur les transactions & sur la question de savoir s'il y auroit des délais pour acquitter les obligations antérieures au premier juillet 1791.

Réal demande qu'on ne soit tenu à les rembourser que quand l'intérêt sera de six pour cent, & Eudes, qu'on en rembourse sur-le-champ la moitié & l'autre moitié par tiers d'année en année.

Darraeq voudroit qu'il n'y eût pas de délai.

Defermond a fait sentir que toutes ces propositions avoient des inconvéniens, & la suite de la discussion a été renvoyée à demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LACUÉE.

Séance du 26 brumaire.

Le conseil, après avoir entendu le rapport de Rousseau, approuve une résolution du 20 brumaire, qui fixe à Choisy-sur-Seine le lieu des séances du tribunal de police correctionnelle précédemment établi au Bourg-Egalité.

Un messenger d'état apporte une résolution qui modifie la loi du 10 brumaire, portant prohibition des marchandises anglaises.

Lafond-Ladebat demande qu'elle soit approuvée sur-le-champ. Il expose que la vie des capitaines de vaisseau & le maintien de la bonne intelligence avec les nations amies exigent également que cette modification soit adoptée. Pour le prouver, il fait lecture d'une lettre de Toulon ; elle porte qu'un bâtiment danois, chargé de sucre, provenant des colonies anglaises, s'étant présenté devant Boulogne, a été averti que s'il entroit dans le port sa cargaison seroit confisquée. Il faisoit un très-gros tems ; un vent d'Est souffloit avec violence & menaçoit le bâtiment d'un prochain naufrage, s'il restoit en mer. Il a demandé qu'au moins on lui accordât un refuge contre la tempête.

On ne pouvoit refuser au pavillon d'une puissance amie ce qu'on accorde même à des ennemis. Le bâtiment est entré, mais sa cargaison a été confisquée.

Une semblable rigueur pourroit indisposer les puissances amies ; il est instant de faire cesser cet ordre de choses.

Le conseil reconnoît l'urgence & approuve la résolution.

Bourse du 26 brumaire.

Mandat, 52 s., 54, 55, 57, 58, 59, 3 liv. 2 s., 59, 3 liv.

Lettres au lord Malmesbury sur la détresse de son pays et les ressources de la république française. A Paris, chez Cerioux (1), libraire, quai Voltaire, n°. 9 ; & Delatinna, cloître Honoré.

Le principal objet de cette lettre est de présenter un tableau de la détresse épouvantable de l'Angleterre & des ressources infinies de la France. L'auteur, en s'adressant au lord Malmesbury, n'a pas prétendu sans doute lui apprendre quelque chose sur l'état actuel de son pays, ni peut-être du nôtre. C'est du moins l'ouvrage d'un bon républicain & d'un ami de la paix. Mais si l'on veut prendre des notions plus exactes & plus approfondies sur la situation financière & commerciale de l'Angleterre, on les trouvera dans un *Etat du commerce et des finances de la Grande-Bretagne, le 2 mai 1796*, qui se trouve chez les marchands de nouveautés. C'est la traduction d'un discours prononcé à la chambre des pairs par le lord Auckland, l'un des hommes d'état de l'Angleterre qui a le plus de réputation en Europe, & qui le mérite.

(1) On trouve aussi chez le même libraire un Ouvrage intitulé : *Voyage en retour de l'Inde, par terre et par une route en partie inconnue jusqu'ici* ; par Thomas Howel ; suivi d'observations sur le passage de l'Inde par l'Égypte & le Grand-Désert, par James Capper ; traduit de l'anglais par Théophile Mander, un vol. in-4°. Prix, 10 liv. pour Paris.